

25.01.2021

REPUBLICHE DU CAMEROUN

Paix- Travail- Patrie

REGION DE L'OUEST

DEPARTEMENT DE LA MIFI

ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM II^eCOMMUNE D'ARRONDISSEMENT
DE BAFOUSSAM II^e

CELLULE DES MARCHES



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

WEST REGION

MIFI DIVISION

BAFOUSSAM II SUBDIVISION

BAFOUSSAM II SUBDIVISION
COUNCIL

PUBLIC CONTRACTS SERVICE

BP 79 Bafoussam/Tél : 33 44 25 04 / Fax : 33 44 53 14

Email : communebafoussam2@yahoo.frSite web : www.mairiebafoussam2.com

AVIS d'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT

N° 003 / AONO/CA BAF II^{ème}/CIPM/AI/2021 DU 26-01-2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU PONT SADIO KAMGA RELIANT LA CHEFFERIE BALENG AU CMA DE TYO - COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM II^e - DEPARTEMENT DE LA MIFI.

(En procédure d'urgence)

1- Objet de l'Appel d'Offres :

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Bafoussam II^{ème}, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction du Pont SADIO KAMGA reliant la chefferie Baleng au CMA de Tyo dans la Commune d'Arrondissement de Bafoussam II^{ème}.

2- Consistance des travaux

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres comprennent la construction du pont cité ci-dessus et portent sur :

- Installation de Chantier ;
- Assainissement-Drainage ;
- Ouvrages ;
- Signalisation et Sécurité.

3 – Délai d'exécution :

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois.

4 - Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de cinquante Millions (50 000 000) francs FCFA.

5- Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit Camerounais ayant des compétences dans le domaine.

6- Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public ; MINDDEVEL, exercice 2021 sur la ligne d'imputation budgétaire n°

7 – Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission conforme au modèle joint en annexe établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste est annexée DAO, d'un montant de 1000 000 f (UN MILLION) CFA , et valable pendant 30 jours au-delà de la date originale de validité des offres.

8 – Consultation du Dossier d'Appel d'Offres:

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au secrétariat particulier du Maire de la Commune d'Arrondissement de Bafoussam II^{ème} aux jours et heures ouvrables, tél: 233. 44. 53. 14.

9– Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres :

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au secrétariat particulier du Maire de la Commune d'Arrondissement de Bafoussam II^{ème}, tél: 233. 44. 53. 14, dès publication du présent avis, contre une quittance de versement d'une somme non remboursable de **65 000 f (soixante cinq mille) CFA**, payable à la Recette Municipale de la Commune d'Arrondissement de Bafoussam II^{ème}.

10 – Remise des offres :

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au Secrétariat particulier du Maire de la Commune tél: 233. 44.53.14, au plus tard le **16 /02 /2021 à 10H00**, déposée contre récépissé et devra porter la mention:

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 003 / AONO/CA BAF II^{ème}/CIPM/AI/2021 DU 26-01-2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU PONT SADIO KAMGA RELIANT LA CHEFFERIE BALENG AU CMA DE TYO - COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM II^e - DEPARTEMENT DE LA MIFI.

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

11 – Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du Dossier Administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

12 – Ouverture des plis :

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des Offres Administratives, des Offres Techniques et Financières aura lieu le **16 /02 /2021 à 11 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune siégeant dans la salle des Actes.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

13 – Critères d'évaluation :

Critères éliminatoires: Dossier administratif :

- a) Absence de Caution ou pièce administrative non conforme et non régularisée dans les 48 heures.
- b) Fausse déclaration, pièces falsifiées ou scannées ;
- c) Capacité financière < au 1/3 du montant prévisionnel ;
- d) Obtenir moins de 70% de oui des critères essentiels ;
- e) Déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un chantier au cours des 03(trois) dernières années, mais aussi ne pas figurer sur la liste des Entreprises défaillantes annuellement publiée par l'ARMP et le MINMAP.
- f) Omission dans l'offre financière d'un prix quantifié.
- g) Déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un chantier au cours des 03(trois) dernières années, mais aussi ne pas figurer sur la liste des Entreprises défaillantes annuellement publiée par l'ARMP et le MINMAP.

Critères de qualification

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (**oui/non**) sur la base des critères essentiels de qualification ci-dessous:

- a) Références de l'entreprise;
- b) Matériel de chantier à mobiliser;
- c) Personnel d'encadrement de l'entreprise;
- d) Méthodologie et organisation;
- e) Offre financière ;
- f) Présentation de l'offre.

Seuls les soumissionnaires qui auront obtenu au moins **70%** de **oui** seront admis à l'analyse financière.

14 – Attribution de la lettre-commande :

Le Maître d’Ouvrage attribuera le Marché au soumissionnaire dont l’offre aura été techniquement qualifiée et évaluée la moins-distante.

15 – Durée de validité des offres :

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date fixée pour la remise des offres.

16 – Renseignements complémentaires :

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Particulier du Maire de la Commune d’Arrondissement de Bafoussam II^{ème}, tél: 233 44 53 14, dès publication du présent avis.

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques bien vouloir envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 ou 699 37 07 48.

Bafoussam, le 25 JAN 2021

Le Maire, Maître d’Ouvrage



- KENGNI KOUT Levis Dieudonné -

Ampliations :

- ARMP
- Préfet
- DD/MINMAP/MIFI
- DR/MINMAP/OUEST
- CIPM/CA BAF II^{ème}
- AFFICHAGE
- CHRONO